

S'ENGAGER DANS UNE CERTIFICATION FORESTIÈRE

Qu'est-ce que c'est?



S'engager dans une certification forestière

Qu'est-ce que c'est ?

- **Étape 1 : QU'EST-CE QU'UNE certification forestière ?** Définitions
- **Étape 2 : QU'EST-CE QUE la gestion forestière durable ?** Définitions
- **Étape 3 : QUELQUES CHIFFRES** données chiffrées PEFC et FSC

Étape 1 : Qu'est-ce qu'une certification forestière?

Origines des certifications forestières

La forêt est sur **le devant de la scène** lors de la Conférence de Rio en 1992. La déforestation des zones tropicales occupe les premières pages des médias et touche fortement le grand public. Les ONG environnementales « surfent » sur cette vague et lancent dans les pays développés des campagnes marquantes :

- **Boycott des bois tropicaux**
- **1ère démarche de certification** avec la création en 1993 du **Forest Stewardship Council FSC** (Conseil de soutien de la forêt) créé à l'initiative de grandes ONG environnementales (Greenpeace, WWF, Amis de la Terre)

2 cibles majeures pour FSC :

- La **distribution** (pression sur les principales enseignes)
- Les **forêts tropicales**

Mais... les **surfaces certifiées en premier sont majoritairement tempérées** : Europe et Amérique du Nord

Origines des certifications forestières (suite)

Cette progression du certificat FSC dans les années 1996-97 en Europe n'est pas sans inquiéter les propriétaires forestiers et les industriels, car le **référentiel FSC est peu adapté au morcellement** de la propriété forestière européenne...

⇒ 1999 **création du certificat PEFC**, Programme de Reconnaissance des certifications forestières (à l'origine Programme Européen des Forêts Certifiées)

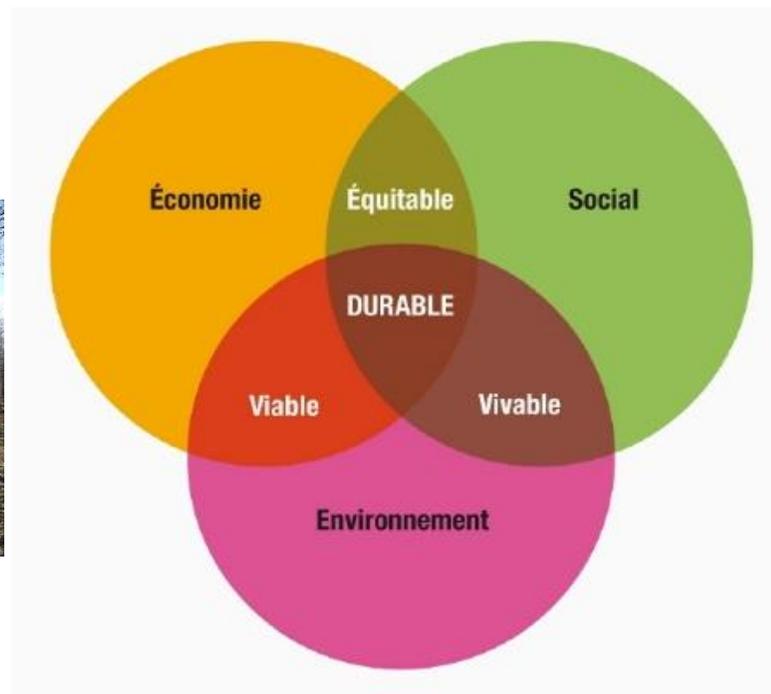
La naissance de ce certificat vient de l'initiative des **syndicats de propriétaires forestiers** de 6 pays européens : France, Allemagne, Autriche, Suède, Norvège et Finlande.

Dès le début sont associées les structures représentant les **industriels du bois** et les **autres parties intéressées** (écologistes, chasseurs...).

Ce que c'est...?

Une **certification forestière** garantit que les bois, et produits issus du bois, proviennent de forêts gérées durablement, c'est à dire intégrant des critères **économiques, environnementaux et sociaux**.

Une certification forestière est une **démarche volontaire**. Tous les acteurs de la filière Forêt-Bois, du propriétaire au distributeur de produits bois peuvent s'engager.



Ce que c'est...? (suite)

Pour l'utilisateur et le client, c'est une garantie **d'exploitation raisonnée et légale** des forêts, ne participant pas à la déforestation, au financement de guerres ou d'activités illicites, ne détruisant pas les écosystèmes et la biodiversité en général et respectueuse des populations locales.



En Europe, les certifications forestières s'inscrivent dans les **règlements européens** et la **stratégie forestière** de l'Union Européenne, en particulier pour la lutte contre le « bois illégal »

(illégalement exploité, Règlement FLEGT <http://www.euflegt.efi.int/home> et http://ec.europa.eu/environment/forests/timber_regulation.htm en anglais)

Ce que ce n'est pas ...

Une certification forestière n'est pas :

- Une « **appellation d'origine** » des produits, en effet la **traçabilité totale** des produits, de la forêt au consommateur, n'est **pas exigée** (et rarement possible). C'est uniquement le fait que les forêts sont gérées durablement qui est garanti.
- Un « **label de qualité** », la **qualité technologique des bois** n'est **pas prise en compte** dans les certifications forestières. Tous les produits, y compris ceux de qualité secondaire (bois de chauffage ou d'industrie, produits connexes...) peuvent être certifiés.



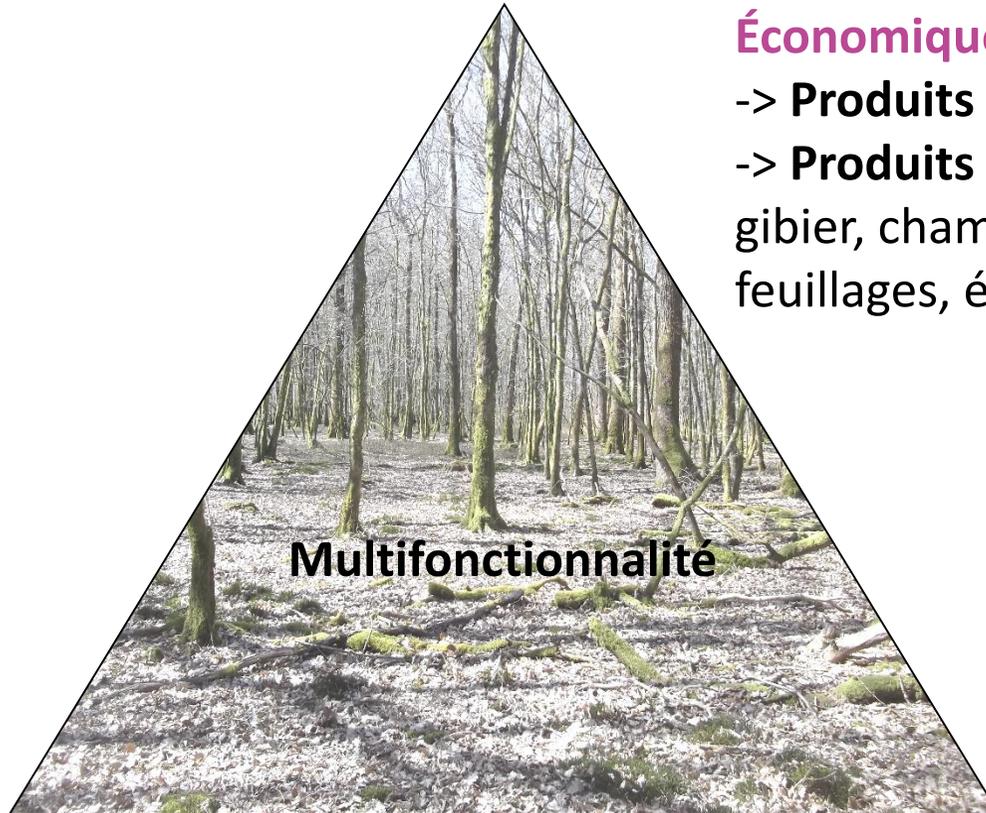
Étape 2 : Qu'est-ce que la gestion forestière durable ?

Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, CNUED Rio 1992 :

« Les ressources et les terres forestières doivent être gérées d'une façon écologiquement viable afin de répondre aux besoins sociaux, économiques, écologiques, culturels et spirituels des générations actuelles et futures. »

Cette définition est très proche de celle du développement durable (rapport Bruntland, « notre avenir à tous » 1987).

Multifonctionnalité : base de la gestion forestière durable



Social

- > **Externe** : paysage
- > **Interne** : loisirs, chasse, culture (sites historiques, archéologiques, traditionnels, religieux...)

Économique

- > **Produits Bois** (qualité, diversité..)
- > **Produits Forestiers Non Ligneux** : gibier, champignons, fruits, végétaux, feuillages, écorces...

Écologique

- > **Biologique** : biodiversité, espèces rares, génétique
- > **Physique** : sols (fixation...), eaux (régulation, filtration...), air (pollutions, poussières, CO2, bruit...)

Définition de gestion forestière durable en 1993

Conférence Paneuropéenne pour la protection des Forêts en Europe, Helsinki 1993 = base de la certification PEFC

La gestion forestière est durable si :

« La gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes. »

Cette définition européenne précise celle de Rio :

- *sur les échelles d'application de ces principes (3 niveaux)*
- *la notion de non-préjudice aux autres écosystèmes*
- *sur les critères de gestion forestière durable (diversité, vitalité, productivité...).*

Comment définir et évaluer la gestion forestière durable?

Conférence Paneuropéenne pour la protection des Forêts en Europe, Helsinki
1993 : 6 critères pour apprécier la gestion forestière durable

Critère 1 : Conservation et amélioration appropriée des ressources forestières et de leur contribution aux cycles mondiaux du carbone



Critère 2 : Maintien de la santé et de la vitalité des écosystèmes forestiers.



Critère 3 : Maintien et encouragement des fonctions de production des forêts.



Comment définir et évaluer la gestion forestière durable?

Conférence Paneuropéenne pour la protection des Forêts en Europe, Helsinki
1993 : 6 critères pour apprécier la gestion forestière durable

Critère 4 : Maintien, conservation et amélioration appropriée de la diversité biologique dans les écosystèmes forestiers.



Critère 5 : Maintien et amélioration des fonctions de protection de la gestion des forêts (notamment eau et sols).



Critère 6 : Maintien d'autres bénéfiques et conditions socio-économiques



Qu'est-ce que la gestion forestière durable ?

En résumé...

Certification forestière

= garantie de Gestion Forestière **Durable** *

= garantie de **multifonctionnalité** dans le temps

** Le terme durable est parfois remplacé par « soutenable » ou « responsable » (FSC) sans que cela ne change vraiment le sens...*

Étape 3 : Quelques chiffres

2 systèmes sont désormais présents au niveau international :

-PEFC : Program for the Endorsement of Forest Certification
(Programme des reconnaissance des certifications forestières)

-FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de soutien de la forêt)

Importance mondiale => 513 millions d'ha



313 millions d'ha

200 millions d'ha



Sources sites internet PEFC et FSC, avril 2018

Propriétaires, surfaces en millions d'ha

Quelques chiffres

	Monde	Europe	Belgique	Espagne	France
PEFC Surface certifiée	313 Mha	96,5 Mha	0,3 Mha	2,17 Mha	8,1 Mha
PEFC Nombre de certificats	750 000	nc	373 privés 95% forêt publique	22 600 adhérents	69 000 adhérents
FSC Surface certifiée	200	98,2	24 242 ha	265 465 ha	56 163 ha
FSC Nombre de certificats	1 565	716	3	27	8
Double certification * surface	71	nc	nc	131 828 ha	24 612 ha

* À la demande des acheteurs, certains veulent du PEFC d'autres du FSC...

Sources sites internet PEFC et FSC, avril 2018

Transformateurs

Nombre de transformateurs associés à chaque système :

	Monde	Europe	Belgique	Espagne	France
PEFC Chaînes de contrôle *	19 800	9 449	304	882	2 029
FSC Chaînes de contrôle *	33 976	17 904	282	916	745

**pour suivre la certification des bois jusqu'au consommateurs, les transformateurs doivent faire certifier leur "chaîne de contrôle » = trace des bois certifiés dans la chaîne de production.*

Pour aller plus loin

Sites Internet

PEFC

Site général <https://www.pefc.org/>

PEFC France <https://www.pefc-france.org/>

PEFC Belgique <https://www.pefc.be/fr/>

PEFC Espagne <http://www.pefc.es/>

FSC

Site général <https://ic.fsc.org/en>

FSC France <https://fr.fsc.org/fr-fr>

FSC Belgique <https://be.fsc.org/>

FSC Espagne <https://es.fsc.org/>

Rédaction : Jean-Michel ESCURAT

Crédits photo : © J-M.ESCURAT

Maquette : Eduter-CNPR

Édition : Février 2019

Plus d'informations ?

Voici les partenaires d'eForOwn qui peuvent vous informer, vous former et vous accompagner

Vous êtes propriétaire forestier

En Belgique



En Espagne



En France



Vous êtes étudiant ou enseignant

En Belgique



En Espagne



En France

